



Faire encore mieux, avec toujours moins....?

C'est pour répondre à une situation exceptionnelle que tous les syndicats de proviseurs et de principaux de l'Académie de Rennes s'adressent ensemble à l'opinion.

Depuis 2003, le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux a fait subir à l'Education Nationale une réduction de ses moyens qui pèse chaque année un peu plus sur le fonctionnement des établissements.

Ainsi, depuis 2007, dans les lycées et collèges de l'Académie de Rennes, 410 emplois ont été supprimés.

Pourtant, les conditions de la rentrée prochaine seront inédites.

En effet, les proviseurs et principaux des établissements publics viennent de recevoir les données d'une rentrée qu'ils ont la charge de préparer au mois de janvier, notamment par la ventilation des moyens horaires.

Pour la première fois, dans cette Académie, une augmentation importante des effectifs du second degré, 2300 élèves, s'accompagne d'un retrait très significatif d'emplois d'enseignants (39 emplois).

La suppression de 20 postes administratifs dans les Rectorats et Inspections académiques accentue un transfert de charge vers les établissements sur leurs équipes de direction et les secrétariats.

La réduction des postes d'enseignants se fera pour partie au détriment de missions importantes et fondatrices du service public d'éducation, notamment la formation initiale et continue pourtant indispensable à la qualité éducative.

Elle intervient alors que les établissements et leurs personnels sont mobilisés par des changements profonds destinés à mieux répondre aux besoins des élèves et aux objectifs que la nation a assignés au système éducatif.

Ce sont précisément ces objectifs qui sont aujourd'hui remis en cause.

Ainsi, dans de nombreux lycées, la qualité des dispositifs de remédiation, mis en place en 2^{nde} à la rentrée 2010, va se dégrader et la mise en œuvre de la réforme du Lycée dans les classes de Première à la rentrée 2011 se fera dans un contexte défavorable à sa réussite.

C'est aussi le cas dans l'ensemble du second degré public dont les effectifs dans les classes vont augmenter, compromettant ainsi les pratiques pédagogiques qui visent à accompagner les élèves dans leurs apprentissages et à sécuriser leur parcours scolaire.

La gestion des moyens contredit ouvertement l'esprit des réformes en cours et nuit à leur mise en œuvre.

Elle désespère de plus en plus d'usagers invités à chercher dans la mise en concurrence des établissements une issue pour la réussite de leurs enfants.

Chargés de la préparation de la rentrée 2011, les personnels de direction connaissent les besoins réels des lycées et collèges. Pour cette raison, ils contestent tous les « éléments de langage » qui prétendent justifier ces suppressions d'emplois et dénoncent certaines modalités d'attribution des moyens aux établissements en contradiction avec les textes officiels.

Ils dénoncent également des choix budgétaires contraires à l'intérêt du service public et des jeunes. Parmi ceux-ci, le transfert de 4 millions d'euros de l'Enseignement public à l'Enseignement privé est pour nous inacceptable.

Aussi, nos cinq organisations syndicales appellent à participer aux manifestations du 22 janvier organisées par le collectif de syndicats, d'associations de parents et de mouvements pédagogiques :

« L'Education est notre avenir »